



**REVUE DE PRESSE TOURISTIQUE
DU 4 JANVIER 2021**

Centre de Ressources

SOMMAIRE

01 **DIVERS GOUVERNEMENTALES**..... P3

COVID-19 : LE PASS SANITAIRE EUROPEEN PREND L'EAU.....P3

02 **CONJONCTURE** P5

BAROMETRE ORCHESTRA/L'ECHO : LE TOP 20 DES DESTINATIONS EN DEC. 2021.....P5

03 **ECONOMIE** p7

FRANCE : 220 000 EMPLOIS VACANTS DANS LE TOURISME SELON LE WTTCP7

BRUXELLES VALIDE L'ETALEMENT DU PGE ET LE DECALAGE DU REMBOURSEMENT.....P8

04 **TRANSPORT** P9

AERIEN : A QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE EN 2022 ?P9

ECHO TOURISTIQUE DU 4 JANVIER

COVID-19 : LE PASS SANITAIRE EUROPEEN PREND L'EAU

<https://www.lechotouristique.com/article/edito-le-pass-sanitaire-europeen-prend-leau>

Les pays de l'Union européenne avancent plus que jamais en ordre dispersé au niveau des formalités d'entrée. Ce qui pose question.

Face à la cinquième vague et à la propagation d'Omicron, plusieurs pays de l'Union européenne (UE) ont annoncé que les voyageurs entrant sur leur territoire devraient fournir un test du Covid négatif, même s'ils sont vaccinés, au grand dam des voyageurs avertis au dernier moment. Le Portugal, l'Irlande, Chypre, la Lettonie, l'Italie, la Grèce, l'Autriche, la Suède, la Finlande ont ainsi exigé un test négatif, même pour les vaccinés en provenance de l'UE, pour la période des Fêtes de fin d'année et le début janvier à minima.

Mais, au sein de l'UE, tout le monde ne suit pas le mouvement. Ce serait trop simple. La France, elle, fait de la résistance. Pour l'instant, Paris est dans l'autre camp, celui qui est contre l'obligation d'un test pour les personnes déjà vaccinées. Un principe inscrit dans le marbre depuis le certificat sanitaire européen.

Emmanuel Macron l'a d'ailleurs tweeté, le 17 décembre. « Face aux variants du virus, nous devons continuer d'agir en Européens. Les personnes vaccinées n'auront pas à réaliser de tests pour voyager entre les pays membres de l'Union européenne », a soutenu le président. Sauf que, dans notre propre pays, sa position ne tient plus... Depuis le 28 décembre, l'ensemble des passagers se rendant dans les Outre-mer seront bientôt dans l'obligation de présenter à l'embarquement un test négatif, PCR ou antigénique, de moins de 24h.

Le résultat, c'est que les voyageurs sont totalement perdus dans ce magma hétéroclite de formalités, aux modalités et périodes d'application variables selon les pays. Tout le monde y perd son latin, ce qui nuit à la mobilité internationale, et crée de l'attentisme. Deux ans après la crise, malgré les cris d'alerte de l'Ectaa, du WTTTC, de l'ETC ou encore des EdV, l'Europe avance toujours en ordre dispersé. Le certificat sanitaire européen prend l'eau de partout.

Pour mémoire, les Vingt-Sept étaient pourtant en phase au sujet de d'un mécanisme commun, depuis juillet. Le certificat numérique Covid européen, nom officiel du pass sanitaire, devait faciliter les déplacements en Europe, grâce à une politique standardisée au niveau des formalités de voyage. Le « pass » devait attester qu'une personne a été vaccinée contre le Covid-19, qu'elle a passé un test négatif, ou qu'elle est immunisée après avoir contracté la maladie.

Ce qui est surprenant, c'est qu'après deux ans de crise, de soubresauts, de variants, l'Union européenne n'ait pas prévu un mécanisme d'urgence commun, le moins contraignant possible. Temporaire bien sûr, mais résolument commun. Après tout, nous sommes dans un très grand territoire aux frontières poreuses. Un grand chantier pour 2022, alors que la France préside l'Europe pour six mois ? Il n'est jamais trop tard, puisque la pandémie joue les prolongations. Et que malheureusement, sans vouloir jouer les Cassandre, nous ne sommes pas à l'abri d'autres crises.

En ce début d'année, je formule toutefois un vœu pour nous tous, que cette cinquième vague soit la dernière. Le ministre de la Santé, Olivier Véran, veut y croire. « La cinquième vague de Covid-19 est peut-être la dernière », a-t-il déclaré au JDD.

J'en profite pour vous souhaiter chers lecteurs, ainsi qu'à vos proches, une très belle année 2022. Puisseons-nous vivre avec davantage de libertés, et surtout, en pleine santé.

ECHO TOURISTIQUE DU 4 JANVIER

BAROMETRE ORCHESTRA/L'ECHO : LE TOP 20 DES DESTINATIONS EN DECEMBRE 2021

<https://www.lechotouristique.com/article/barometre-orchestra-lecho-le-top-20-des-destinations-en-decembre-2021>

Le mois de décembre montre un décrochage des ventes globales de voyages, même si quelques destinations surnagent. Le point avec le Baromètre Orchestra pour L'Echo touristique.

Toutes destinations confondues, les ventes de voyages réalisées par les agences offline et online plongent de 57% en décembre 2021, versus décembre 2019, selon le baromètre Orchestra pour L'Echo touristique. Cette tendance traduit une diminution notable par rapport aux mois de novembre (-23% vs novembre 2019) et d'octobre 2021 (-17% vs octobre 2019). Elle est d'ailleurs supérieure à la diminution observée lors de la période estivale. En juillet comme en août, le recul des ventes atteignait environ 30%. Au regard de la baisse actuelle d'activité, les aides financières annoncées par le gouvernement seront vitales pour nombre de professionnels du voyage.

Le Canada à +59%

Le podium du baromètre Orchestra pour L'Echo touristique demeure inchangé. Bien qu'en chute de 48%, la France métropolitaine domine le classement, devant l'Espagne. La République Dominicaine, qui recule de seulement 8%, représente la première destination long-courrier.

En cinquième position, les Emirats arabes unis, Dubaï en tête, tirent eux aussi très bien leur épingle du jeu (-12%).

Mais c'est le Canada qui réalise la meilleure performance (+59%), et réintègre ainsi le top 10. Le pays à la feuille d'érable profite ainsi d'un effet de rattrapage après une longue période de frontières fermées.

Les USA à -63%





















A l'inverse, les Etats-Unis n'ont pas connu le rebond escompté, et affichent un recul de 63%, sans doute lié à la crainte fin novembre d'un durcissement des conditions d'entrée. C'est en 2022 que nous verrons si le pays reprend la place importante qu'il occupe habituellement dans le coeur et les projets des voyageurs français.

S'agissant de l'île Maurice, l'interdiction de s'y rendre émanant du gouvernement français – qui n'aura duré qu'une semaine – a plombé le mois de décembre (-74%). Pour mémoire, le Syndicat des entreprises de tour-operating a recommandé la reprise des départs dès le 8 décembre. Mais le mal était déjà fait.

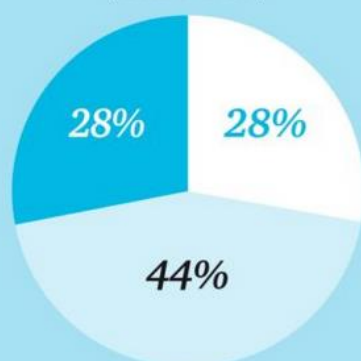
Nous publions chaque mois le baromètre des destinations, réalisé par la plateforme loisirs Orchestra pour L'Echo touristique, qui correspond aux ventes des voyageurs réalisées dans les agences offline et online françaises.

TOP 20 DESTINATIONS (DÉCEMBRE 2021)

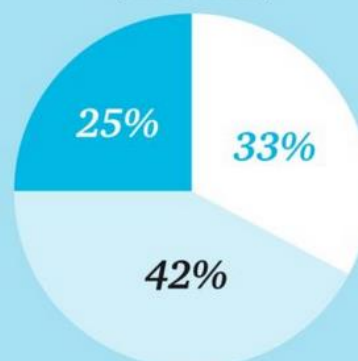
EVOLUTION MENSUELLE N/N-2 : -57%

Rang	Destination	Evolution du VA (N/N-2)	Evolution du Panier Moyen (N/N-2)	Durée moyenne (en jours)
1	 FRANCE MÉTROPOLITAINE	-48%	20%	4
2	 ESPAGNE	-38 %	7%	7
3	 REP. DOMINICAINE	-8%	-1%	10
4	 GRECE	-46%	0%	9
5	 EMIRATS ARABES UNIS	-12%	2%	8
6	 EGYPTE	-60%	2%	9
7	 TUNISIE	-75%	3%	9
8	 MEXIQUE	-47%	4%	11
9	 CANADA	59%	-17%	11
10	 ITALIE	-64%	-32%	5
11	 ÉTATS-UNIS	-63%	-12%	10
12	 ILE MAURICE	-74%	-6%	11
13	 TANZANIE	-18%	1%	11
14	 MALDIVES	-36%	-4%	10
15	 PORTUGAL	-74%	-4%	7
16	 TURQUIE	-61%	-10%	7
17	 FINLANDE	54%	-7%	8
18	 CUBA	-78%	3%	11
19	 MARTINIQUE	-76%	-13%	11
20	 GUADELOUPE	-73%	-9%	11

PART DE VOLUME D'AFFAIRES
PAR TYPES DE DESTINATIONS
(DÉCEMBRE 2019)



PART DE VOLUME D'AFFAIRES
PAR TYPES DE DESTINATIONS
(DÉCEMBRE 2021)



FRANCE MÉTROPOLITAINE
 MOYEN COURRIER
 LONG COURRIER

ECHO TOURISTIQUE DU 4 JANVIER

FRANCE : 220 000 EMPLOIS VACANTS DANS LE TOURISME SELON LE WTTC

<https://www.lechotouristique.com/article/france-220-000-emplois-vacants-dans-le-tourisme-selon-le-wttc>

Le Conseil mondial du voyage et du tourisme (WTTC), qui représente le secteur privé, estime que les pénuries de personnel pourraient handicaper la reprise économique en France.

220 000 emplois sont vacants dans l'industrie touristique en France : c'est ce qui ressort d'une analyse du World Travel & Tourism Council (WTTC), qui porte, à l'échelle internationale, la voix des acteurs privés de la filière.

L'organisme a pu établir ce chiffre après l'analyse de données compilées par Oxford Economics portant sur les pénuries de personnel en France et dans d'autres marchés majeurs de l'industrie (Etats-Unis, Espagne, Royaume-Uni, Italie, Portugal), sur une période comprise entre juillet et décembre 2021.

Un poste sur sept serait non pourvu dans l'hexagone

Selon le WTTC, ces chiffres « inquiétants [...] montrent pour la première fois l'énorme impact que les pénuries de personnel pourraient avoir sur la reprise économique de la France ». Les autres pays étudiés ont aussi « connu d'importantes pénuries de personnel », et la demande « commence à dépasser l'offre de main-d'œuvre disponible » dans ces différentes destinations. En France, un poste sur sept dans le secteur serait non pourvu.

« La reprise économique de la France pourrait être compromise si nous n'avons pas assez de personnes pour occuper ces emplois au retour des voyageurs », estime Julia Simpson, PDG du WTTC. Le soutien « bien nécessaire » de l'Etat aux professionnels du secteur depuis le début de la pandémie a permis de limiter « la baisse de l'emploi ». 138 000 personnes travaillant dans l'industrie du tourisme et des loisirs en France ont tout de même perdu leur emploi l'année dernière.

Un problème « clé » qui doit être résolu « de toute urgence »

Le rapport publié par le WTTC poursuit en qualifiant les pénuries de personnel de « problème clé pour le secteur » à l'échelle mondiale. Et même si « les problèmes liés à l'offre et à la demande devraient s'ajuster progressivement au cours de 2022 », avec une pénurie de « seulement » 15 000 salariés en France, « le problème devrait persister et doit être résolu de toute urgence », est-il expliqué.

Le WTTC recommande notamment de faciliter la mobilité et le travail à distance, de fournir des filets de sécurité sociale, de former la main-d'œuvre et de retenir les talents, et de créer et de promouvoir l'éducation et l'apprentissage. Dans le monde, 62 millions de personnes ont perdu leur emploi dans le tourisme à cause de la pandémie, conclut-il.

TOURMAG DU 4 JANVIER

PGE : BRUXELLES VALIDE L'ETALEMENT DU PGE ET LE DECALAGE DU REMBOURSEMENT

https://www.tourmag.com/PGE-Bruxelles-valide-l-etalement-du-PGE-et-le-decalage-du-remboursement_a111767.html

Les annonces concernant une évolution des échéances et modalités de remboursements des Prêt Garantis par l'Etat (PGE) étaient attendues... Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie vient d'annoncer sur RTL, que l'Union Européenne avait notamment validé deux dispositifs pour les entreprises qui ont des difficultés à rembourser. Elles pourront soit demander un étalement du PGE, soit un décalage du début des remboursements de 6 mois. Ces dispositifs seront validés au cas par cas.

"On ne réactive pas le quoi qu'il en coûte" a une nouvelle fois affirmée Bruno Le Maire, Ministre de l'Economie sur les ondes de RTL.

"Il y a un certain nombre de secteurs qui rencontrent des difficultés particulières, et nous répondons avec des aides ciblées, rapides, efficaces pour qu'elles puissent passer ce mois de janvier dans les meilleures conditions possibles" a indiqué le Ministre qui a présenté lundi 3 janvier un renforcement des aides pour les secteurs impactés par les restrictions sanitaires.

Bruno Le Maire attendait une réponse concernant une évolution des modalités de remboursements et d'échéancier des Prêts Garantis par l'Etat (PGE).

Sur RTL il a annoncé avoir reçu la validation de l'Union Européenne, du gouverneur de la Banque de France et de la Fédération Bancaire Française avec laquelle il doit signer un accord en début de semaine prochaine.

Ainsi les entreprises "qui voient arriver l'échéance du printemps prochain et qui se disent je vais pas arriver à rembourser" pourront s'adresser à la Médiation du Crédit pour demander soit un étalement du PGE de 6 à 10 ans soit un décalage de la date du début de remboursement de 6 mois soit à la fin 2022.

"Il y a eu 697 000 PGE souscrits par les entreprises, cela a été massif. Cela a assuré la protection la plus efficace contre les faillites des entreprises. Il y a aujourd'hui quelques milliers d'entreprises des très petites entreprises cela peut être des artisans, des commerçants, des hôteliers, des restaurateurs, des personnes dans le bâtiment... ce sont 25 000 à 30 000 entreprises qui voient arriver l'échéance du printemps prochain et qui se disent : je ne vais pas arriver à rembourser. J'ai 25 000€, 30 000€ ou 35 000 € à rembourser.

Nous allons les aider et nous allons leur apporter une solution sur-mesure. c'est une annonce très importante car je sais qu'il y a des dizaines de milliers de petites entreprises qui sont inquiètes et nous répondons à leurs inquiétudes" a précisé Bruno Le Maire.

TOURMAG DU 4 JANVIER

AERIEN : A QUOI FAUT-IL S'ATTENDRE EN 2022 ?

https://www.tourmag.com/Aerien-a-quoi-faut-il-s-attendre-en-2022_a111746.html

Une seule chose est sûre, l'année qui vient marquera certainement de grands bouleversements dans le transport aérien. Tous ne seront pas négatifs, loin de là, mais ils demanderont une grande capacité d'adaptation aux acteurs.

Oh certes, le trafic va progressivement revenir à la normale, même si cela prend infiniment plus de temps que l'on pouvait espérer.

Les Etats finiront bien par rouvrir leurs frontières, ne serait-ce que pour préserver leurs économies. Rappelons si besoin en était que le tourisme représente 10% du PIB mondial avec plus de 4.000 milliards de dollars auxquels il faut rajouter les 900 milliards de dollars pour le seul transport aérien et les quelques 200 milliards provenant de la construction aéronautique.

Voilà pourquoi que le virus poursuive ses mutations ou pas, les pays devront bien accepter de vivre avec lui. D'ailleurs les pays les plus riches devraient bien faire l'effort nécessaire pour fournir massivement les vaccins aux plus pauvres.

Il y va de leur intérêt car ce sont les premiers bénéficiaires de la libéralisation des échanges.

Les Etats ne laisseront pas tomber leurs principaux transporteurs

Ceci posé, il restera de sérieuses questions à résoudre. Les aides gouvernementales vont inéluctablement se tarir et les opérateurs devront se débrouiller par eux-mêmes.

Or ils ne retrouveront pas tout de suite les niveaux historiques de 2019 alors que nombre d'entre eux n'ont pas suffisamment réduit leurs coûts pour passer cette période. Les Etats ne laisseront pas tomber leurs principaux transporteurs, mais cela peut les conduire à renationaliser des pans entiers du transport aérien alors que celui-ci était parti pour s'affranchir des tutelles gouvernementales.

Comment les autorités de Bruxelles vont-elles réagir à ces prises de contrôle des Gouvernements sur les compagnies ? Voilà une question à laquelle il est difficile de répondre.

Reste que les compagnies « non nationales » seront laissées à elles-mêmes. Elles devront s'en sortir toutes seules et ce ne sera pas facile. Il ne serait pas surprenant d'en voir disparaître un grand nombre alors que, curieusement cela ne s'est pas passé pendant les deux années écoulées.

Il faut cependant remercier le Chapter 11 américain qui a permis à l'essentiel du transport aérien sud-américain de survivre, même si, pour cela, les opérateurs ont dû procéder à des restructurations massives.

Les commandes d'avions sont repartiées à la hausse

Très étonnamment, les commandes d'avions sont repartiées à la hausse de manière spectaculaire, surtout depuis le salon de Dubaï tenu en fin d'année dernière. Plus de 1.000 appareils ont été commandés en 2021.

Cela signifie que les opérateurs ont non seulement confiance dans l'avenir mais qu'ils ont intégré les contraintes écologiques en remplaçant leurs appareils anciens pas les nouvelles générations. Compte tenu des capacités de production tant d'Airbus que de Boeing, les listes d'attente s'allongent et les mises en service ne sont pas attendues avant le milieu de cette décennie.

La majorité des avions seront d'ailleurs la propriété des loueurs, ce qui est tout de même bien pratique en matière de souplesse d'exploitation et évite des recapitalisations massives des transporteurs qui en seraient d'ailleurs bien incapables. Par contre il faudra bien intégrer dans les prix de revient la marge nécessaire aux loueurs ce qui ne manquera pas de renchérir les coûts d'exploitation.

Qu'en sera-t-il des alliances ? Elles se sont faites très discrètes depuis le début de la pandémie. Il faut dire que les compagnies avaient d'autres préoccupations en tête que de conquérir de nouvelles parts de marché, puisqu'après tout, les alliances sont faites pour cela.

Vont-elles survivre au repli sur soi que l'on constate pour le moment, où vont-elles être l'instrument du retour sur les marchés mondiaux des grands opérateurs ? Leur valeur ajoutée a toujours été questionnée, mais elles peuvent retrouver une nouvelle existence dans la sortie de crise.

Quid des aéroports ?

Et les aéroports dans tout cela ? Les grandes plateformes ont hâte de retrouver leur trafic passé qui leur assurait une confortable rentabilité. D'ores et déjà, Dubaï a annoncé la réouverture de toutes ses installations.

Les grands aéroports américains et chinois sont eux aussi revenus à la quasi normale, tirés par un trafic domestique redevenu à son meilleur niveau. Ce n'est pas le cas des aéroports européens dont l'activité est dépendante de l'ouverture des frontières.

La remise en service des installations est pour le moins délicate et la qualité de service s'en ressent tant pour ce qui concerne les commerces que les filtres administratifs. Tous les aéroports devront bien intégrer une nouvelle contrainte, sanitaire celle-ci. Voilà peut-être un des principaux écueils à la fluidité du trafic.

L'année 2022 s'annonce difficile mais également passionnante.

Visit.corsica